

M. Le Maire

☎ 05 46 30.19.01

✉ secretariat.mairie@aytre.fr

Références : TL/MG/ML

Diffusion : Conseillers municipaux



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL
16 juillet 2021 - 19h30
Visioconférence

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, Mme Laetitia BOURDIER, M. Jean LORAND, M. Dominique GAUDIN, Mme Rita RIO, M. Gérard-François BOURNET, Mme Agnès DE BRUYN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Sophie DESPRÉS, M. Thierry LAMBERT, M. Patrick ROBIN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, M. Jacky DESSED, Mme Katia GROSDENIER, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Angéline GLUARD (donne procuration à M. Pierre CUCHET)
Mme Nathalie BLANC (donne procuration à M. le Maire)
Mme Hélène de SAINT DO (donne procuration à Mme Hélène RATA)

Absent :

M. Jonathan COULANDREAU

Secrétaire de séance : M. Jean LORAND

Date de convocation29/06/2021

Nombre de membres en exercice29

Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration28

Après avoir mentionné les pouvoirs, vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire commence l'ordre du jour à 19h40.

01. Rapport et choix du maire - Concession Délégation de Service Public - Accueils de loisirs et périscolaires 2021-2024

Le conseil municipal du 7 janvier 2021 a décidé de lancer une procédure simplifiée de délégation de service public pour l'exploitation des accueils de loisirs et périscolaires d'Aytré.

Au terme de la consultation des entreprises, Monsieur le Maire, en tant qu'autorité habilitée à signer la convention, a choisi le délégataire et saisi l'assemblée délibérante de ce choix.

A la suite des mesures de publicité réglementaires, la commission de délégation de service public (CAO), désignée par délibération n° 07 du 10 juillet 2020, s'est réunie le 17 mars 2021 pour procéder à l'ouverture des plis. Elle a admis un candidat pour la poursuite de la procédure.

Le 31 mars 2021, la CAO a analysé les offres. Considérant l'offre irrecevable car présentant un caractère déficitaire, elle a demandé que le candidat régularise son offre et émette un budget rectifié et équilibré. Sur cette base, la commission de délégation de service public a invité le maire à lancer les négociations dès réception de ce document pour améliorer l'offre du candidat, dans le cadre autorisé par les dispositions des articles 46 de l'ordonnance relative aux contrats de concession et L. 1411-5 du CGCT. Celui-ci a fourni le document le 4 mai 2021.

Après quatre rencontres, une convention reprenant l'ensemble des précisions a été élaborée sur la base des éléments de la négociation avec le candidat. Les conditions financières ayant évolué afin de prendre en compte l'ensemble des engagements de la municipalité, une nouvelle proposition financière a été fournie par le candidat le 29 juin 2021.

Afin de rendre compte de la procédure, le maire présente dans un rapport spécifique les motifs du choix de l'entreprise retenue et de l'économie générale du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 23 voix POUR et 5 voix CONTRE,

- D'approuver le choix de l'association Société Laïque d'Education Populaire en tant que délégataire du service public d'exploitation des accueils de loisirs et périscolaires d'Aytré pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2024,
- D'approuver les termes du projet de convention de concession portant délégation de service public et ses annexes (cahier des charges signé du candidat, rapport du maire),
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

Annexes :

- **Rapport du Maire sur les motifs du choix de l'entreprise retenue**
- **Convention**

Séance clôturée à 21h20.

Emargements du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2021

| | | | | |
|---|--|-----------------------|---|------------------------------------|
| Tony LOISEL | Marie-Christine MILLAUD | Alain MORLIER | Nadine NIVALT | Jonathan COULANDREAU Absent |
| Estelle QUÉRÉ | PIERRE CUCHET | Frédérique COSTANTINI | Camille LAGRANGE | Rita RIO |
| Jean LORAND | Thierry LAMBERT | Dominique GAUDIN | Gérard-François BOURNET | Agnès DE BRUYN |
| Patrick ROBIN | Angéline GLUARD Excusée et représentée | Laurence BOUVILLE | Laetitia BOURDIER | Sophie DESPRÉS |
| Nathalie BLANC Excusée et représentée | Jacky DESSED | Yan GENONET | Hélène de SAINT DO Excusée et représentée | Hélène RATA |
| Katia GROSDENIER | Jacques GAREL | Lisa TEIXEIRA | Arnaud LATREUILLE | |